

COMMUNE DE LUTRY

PREAVIS MUNICIPAL N° 1137/ 2008

1. Extension du réseau de gaz naturel et amélioration des réseaux d'eau et d'électricité à la Grand-Rue, à la rue Verdaine et à Friporte

2. Travaux de mise en régime séparatif des canalisations

Au Conseil communal de Lutry,

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

1. SERVICES INDUSTRIELS

Extension du réseau de gaz naturel et amélioration des réseaux d'eau et d'électricité à la Grand-Rue, à la rue Verdaine et à Friporte

1.1 PREAMBULE

Dans la continuité du préavis n° 1127/2008, la Municipalité a lancé une évaluation de l'intérêt des riverains de la Grand-Rue, du bas de la rue de Bourg jusqu'à Friporte, à se raccorder au gaz dans un délai de 1 à 3 ans ; le questionnaire a également été envoyé aux propriétaires de la rue Verdaine. Cette étude a démontré que le long des tracés, 47 propriétaires sur un nombre total de 62 sont intéressés à un raccordement dans un court délai (1 à 3 ans) et que les puissances à raccorder permettent d'envisager dans les 10 ans des consommations qui rentabiliseront l'investissement.

Les avantages de cette énergie pour les besoins en chauffage ayant été démontrés, la Municipalité a choisi de poursuivre cette année déjà l'extension du réseau de gaz dans le Bourg, ceci avec la participation financière des Services industriels de Lausanne qui devrait à nouveau nous être garantie.

Il est judicieux de lancer ce projet aujourd'hui, puisque le remplacement de la conduite d'eau et la mise en régime séparatif sont également nécessaires. Des modifications de moindre importance du réseau électrique et de l'éclairage public seront également apportées dans le cadre ce chantier.

Les coûts pour le remplacement des canalisations d'eau potable seront subventionnés par l'ECA une fois les travaux terminés.

Projet Grand-Rue Est, Rue Verdaine, Rue Friporte



Légende:

Gaz conduites existantes	—
Gaz conduites projetées	- - -
Electricité conduites projetées	- . - .
Eau potable conduites projetées	- . - .

1.2 DESCRIPTION DU PROJET DE LA GRAND-RUE (voir tracé annexe 1)

Pour cette nouvelle étape, il a été retenu d'équiper l'Est du Bourg, à partir du bas de la rue Verdaine en direction de Friporte. Une conduite principale basse pression (env. 30 millibars) d'un diamètre de 160 mm permettra d'assurer toute la puissance nécessaire à l'ensemble des habitations. Dans ce projet, comme pour la rue du Bourg, tous les bâtiments dont les propriétaires auront demandé le raccordement seront facturés à la fin du chantier.

En parallèle à la pose de cette canalisation, nous remplacerons la conduite d'eau en fonte ductile posée en 1977 et qui présente maintenant les premières fuites ; sa mise en place nécessitera la reprise de tous les bordiers sur la nouvelle canalisation qui sera en polyéthylène (PE Ø 160 mm). Ces nouvelles prises sont à la charge des Services industriels.

Au niveau de la place Marsens, une dérivation sera établie dans la rue du Temple pour reprendre la conduite de gaz venant de la rue du Château.

Grand-Rue – coût des travaux

GAZ

Travaux de génie civil pour la conduite principale	Fr.	103'000.-
Pose et raccordement de la conduite de transport y compris armatures + raccordement	Fr.	43'450.-
Total gaz	Fr.	146'450.-

Travaux de génie civil pour raccordements clients	Fr.	51'400.-
Pose des conduites de raccordement et des prises clients	Fr.	89'400.-
Total gaz à refacturer aux clients	Fr.	140'800.-

EAU

Travaux de génie civil pour la conduite principale	Fr.	111'600.-
Pose et raccordement de la conduite de transport y compris armatures	Fr.	86'400.-
Travaux de génie civil pour raccordement clients	Fr.	64'770.-
Pose et raccordement des prises clients	Fr.	56'300.-
Total eau	Fr.	319'070.-

1.3 DESCRIPTION DU PROJET DE LA RUE VERDAINE (voir tracé annexe 2)

La conduite d'eau en fonte ductile qui date de 1979 doit être remplacée. La qualité de fabrication de ces canalisations n'était pas optimum et montre que ce matériau présente déjà après 30 ans des corrosions importantes. Nous profitons de ce constat pour prévoir le remplacement de cette canalisation par une conduite en polyéthylène (PE Ø 160 mm) et pour implanter le gaz.

Les dérivations que nous avons prévues au haut de la rue du Bourg, permettront de boucler le réseau d'eau et le réseau de gaz sur la Grand-Rue par la rue Verdaine.

En ce qui concerne les raccordements eau et gaz, les mêmes principes que pour la rue du Bourg seront appliqués.

Rue Verdaine – coût des travaux

GAZ

Travaux de génie civil pour la conduite principale	Fr.	63'800.-
Pose et raccordement de la conduite de transport y compris armatures + raccordement	Fr.	<u>18'800.-</u>
Total gaz	Fr.	82'600.-

Travaux de génie civil pour raccordements clients	Fr.	30'700.-
Pose des conduites de raccordement et des prises clients	Fr.	<u>49'000.-</u>
Total gaz à refacturer aux clients	Fr.	79'700.-

EAU

Travaux de génie civil pour la conduite principale	Fr.	78'000.-
Pose et raccordement de la conduite de transport y compris armatures	Fr.	40'150.-
Travaux de génie civil pour raccordements clients	Fr.	31'100.-
Pose et raccordement des prises clients	Fr.	<u>41'600.-</u>
Total eau	Fr.	190'850.-

1.4 DESCRIPTION DU PROJET DE FRIPORTE (voir tracé annexe 3)

Nous reprenons la conduite de gaz à la fin de la Grand-Rue pour alimenter les bâtiments de Friporte.

Dans la rue Friporte et la route de Vevey, la conduite d'eau est entièrement à refaire. L'alimentation du Bourg côté est devra être assurée par une conduite en PE Ø 160 mm. Celle-ci remplacera les différents tronçons de la canalisation en fonte ductile dont les diamètres varient de 60 à 120 mm.

Le câble électrique d'alimentation du quartier Friporte est un ancien câble de section faible et il sera remplacé par un nouveau câble de transport de 150 mm². Un nouveau poste de distribution (PD) sera mis en place entre les postes PD90 et PD9.

Nous saisissons l'occasion de remplacer les anciens candélabres de la route de Vevey en installant des luminaires économiques.

Friporte – coût des travaux

GAZ

Travaux de génie civil pour la conduite principale	Fr.	51'200.-
Pose et raccordement de la conduite de transport y compris armatures + raccordement	Fr.	25'950.-
Total gaz	Fr.	77'150.-

Travaux de génie civil pour raccordements clients	Fr.	39'300.-
Pose des conduites de raccordement et des prises clients	Fr.	47'150.-
Total gaz à refacturer aux clients	Fr.	86'450.-

EAU

Travaux de génie civil pour la conduite principale	Fr.	87'600.-
Pose et raccordement de la conduite de transport y compris armatures	Fr.	72'900.-
Travaux de génie civil pour raccordements clients	Fr.	35'000.-
Pose et raccordement des prises clients	Fr.	38'800.-
Total eau	Fr.	234'300.-

ELECTRICITE

Génie civil	Fr.	82'600.-
Fourniture et pose de matériel	Fr.	45'600.-
Total électricité	Fr.	128'200.-

ECLAIRAGE PUBLIC

Génie civil	Fr.	12'500.-
Fourniture et pose de matériel	Fr.	25'850.-
Total éclairage public	Fr.	38'350.-

RECAPITULATION DES COUTS

Récapitulation GAZ

Grand-Rue, Rue Verdaine et Friporte

Conduite principale :

Génie civil, conduite, fournitures réseau Fr. 306'200.-

Raccordements à facturer aux clients :

Génie civil, conduite, fournitures de raccordement Fr. 306'950.-

Total **Fr. 613'150.-**

Récapitulation EAU

Grand-Rue, Rue Verdaine et Friporte

Génie civil pour la conduite principale Fr. 476'650.-

Pose et raccordement Fr. 267'570.-

Total **Fr. 744'220.-**

Récapitulation ELECTRICITE

Friporte

Génie civil Fr. 82'600.-

Fourniture et pose matériel Fr. 45'600.-

Total **Fr. 128'200.-**

Récapitulation ECLAIRAGE PUBLIC

Friporte

Génie civil Fr. 12'500.-

Fourniture et pose matériel Fr. 25'850.-

Total **Fr. 38'350.-**

1.5 PARTICIPATIONS AU COÛT D'INVESTISSEMENT - RESEAU DE GAZ

Les coûts de Fr. 306'200.- des investissements de la conduite principale sont, selon les conditions de notre partenariat avec le service du gaz de Lausanne, répartis de la façon suivante : 25% Lutry et 75% Lausanne ; cette répartition doit être validée par la Municipalité de Lausanne. Nous avons, parallèlement à la présentation de ce préavis, préparé la demande de participation financière de Lausanne. Dans le cas de ce projet, Lutry va assurer le financement des travaux durant toute la durée du chantier, soit jusqu'à fin septembre 2009, puis un décompte final sera présenté au service du Gaz de Lausanne.

Part Lutry : Fr.76'550.-

Part Lausanne : Fr.229'650.-

1.6 RETRIBUTIONS AUX SI LUTRY DES VENTES DE GAZ

Les différentes rémunérations des Services industriels de Lutry sont établies dans la convention avec le service du gaz de Lausanne de 2005 ; elles sont fixées de la façon suivante :

- Sur le capital investi par les Services industriels de Lutry, sous la forme d'une annuité calculée au prorata des kWh vendus sur le territoire de Lutry ; le taux technique de référence est celui pratiqué par Lausanne, soit 6.14 % (il s'agit à terme du retour sur investissement ; le calcul est donc : marge brute par kWh x nombre de kWh vendus x taux de 25%).
- Pour les prestations administratives, des prix fixes pour les différents travaux, soit :
 - Forfait unique par nouveau raccordement Fr. 75.--
 - Forfait par relevé Fr. 5.--
 - Forfait par facture émise Fr. 2.50
- Une participation au bénéfice sur les ventes de gaz naturel à Lutry, calculée sur la base du bénéfice net 2004 dégagé par le Service du gaz de Lausanne sur ses propres ventes. Cette participation est accordée dès les premiers kWh vendus ; elle sera de 0.201 cts/kWh.

1.7 FINANCEMENT, AMORTISSEMENT ET CHARGES FINANCIERES DES S.I.

La partie financement a été séparée en différentes catégories en fonction des services concernés à savoir, le gaz, l'eau, l'électricité et l'épuration.

Travaux relatifs à la partie GAZ de l'ensemble des projets

Financement

Grâce au contrat de partenariat passé avec les Services industriels de Lausanne, seul le 25% des travaux de génie civil pour la pose et le raccordement des conduites principales, soit un montant global de Fr. 76'550.-, sera à la charge des Services industriels de Lutry. A cette somme s'ajoute un montant de Fr. 306'950.- pour les travaux de raccordement aux clients, financés en premier lieu par les Services industriels de Lutry, mais qui seront à moyen terme, refacturés aux clients au moment de la pose des compteurs ce qui correspondra aux raccordements effectifs.

Par conséquent, c'est une somme de **Fr. 383'500.-** qu'il sera nécessaire de financer par le service du gaz.

Etant donné que le service du gaz ne possède encore aucune réserve pour financer cet investissement et afin de limiter au maximum les charges financières qu'entraînerait un emprunt bancaire, cet investissement sera à nouveau financé par le biais d'une subvention et participation allouée par la Bourse communale et amortie selon la planification présentée ci-dessous. De plus, afin de favoriser l'extension du gaz à Lutry, ce « prêt » de la Bourse communale en faveur du service du gaz sera exempt d'intérêts créanciers.

Ce montant apparaîtra à l'actif du bilan de la Bourse communale et au passif du bilan des Services industriels.

Durée d'amortissement

L'amortissement annuel des coûts des travaux de génie civil et de raccordement sur les conduites principales à charge des Services industriels de Lutry de Fr. 76'550.- s'élèvera selon les normes obligatoires découlant de l'art 17 du règlement sur la comptabilité des communes au minimum à 1/30^{ème} du coût des travaux.

Quant à l'amortissement annuel des coûts du raccordement des clients d'un montant global de Fr. 306'950.-, il a été prévu sur une période de 15 ans en fonction des raccordements effectifs des clients à la conduite principale.

Toutefois, ces investissements pourraient faire l'objet d'amortissements complémentaires en fonction des résultats annuels d'exploitation du service du gaz.

Charges financières annuelles

Les charges financières mentionnées ci-dessous ont été calculées sur le montant global de l'emprunt et selon la méthode d'amortissement minimum obligatoire.

- amortissement s/30 ans (1/30^{ème} de 76'550.-) Fr. 2'500.-
- amortissement s/15 ans (1/15^{ème} de 306'950.-) Fr. 10'500.-
- aucune charge d'intérêts Fr. _____.-

Charges financières annuelles globales Fr. 13'000.-

Travaux relatifs à la partie EAU de l'ensemble des projets

Financement

Afin de réduire au maximum les charges financières des Services industriels et compte tenu des liquidités dont dispose le service de l'électricité, le financement des travaux de génie civil et de raccordement relatif au service des eaux de Fr. 744'220.- sera assuré dans un 1^{er} temps par la trésorerie courante des Services industriels.

Par mesure de transparence, une écriture interne d'intérêts calculée au prix moyen du marché des capitaux sera effectuée entre le service de l'électricité et le service des eaux.

Cependant, si les liquidités des Services industriels s'avéraient insuffisantes, une éventuelle demande de consolidation par voie d'un nouvel emprunt pourrait être présentée à terme. Cet emprunt entrerait dans le cadre du plafond d'endettement prévu à cet effet dont la somme à disposition au 30.06.08 s'élève à plus de 25 millions

Durée d'amortissement

L'amortissement annuel de cet investissement s'élèvera selon les normes obligatoires découlant de l'art 17 du règlement sur la comptabilité des communes au minimum à 1/30^{ème} du coût des travaux.

Charges financières annuelles

Les charges financières mentionnées ci-dessous ont été calculées sur le montant global de l'emprunt et selon la méthode d'amortissement minimum obligatoire.

Toutefois, ces charges pourraient fluctuer en fonction du remboursement de l'emprunt et des taux d'intérêt du marché.

- amortissement s/30 ans (1/30^{ème} de 745'000.-) Fr. 25'000.-

- intérêts au taux moyen de 3.5 % Fr. 26'000.- (écriture interne)

Charges financières annuelles globales Fr. 51'000.-

Travaux relatifs à la partie ELECTRICITE de l'ensemble des projets

Financement, amortissement et charges financières

Le financement des travaux de génie civil ainsi que les coûts de fournitures et de pose, relatif au Service de l'électricité de Fr. 128'200.- sera assuré par la trésorerie courante des Services industriels et amorti en totalité par un prélèvement sur le fonds de réserve prévu à cet effet dont le montant à disposition au 31.12.2007 s'élevait à Fr. 4'317'070.50.

Par conséquent, compte tenu de la méthode de financement et d'amortissement choisie, aucune charge d'intérêt n'affectera l'exercice de fonctionnement de l'exercice en cours, ni celles des exercices suivants.

Travaux relatifs à la partie ECLAIRAGE PUBLIC de l'ensemble des projets

Financement, amortissement et charges financières

Le financement des travaux de génie civil et de fournitures relatif à l'éclairage public de Fr. 38'350.- sera assuré dans un 1^{er} temps par la trésorerie courante des Services industriels puis amorti en fonction des remboursements budgétisés annuellement par la Bourse communale. Toutefois, ils ne pourront pas être inférieurs à 1/20^{ème} de l'investissement initial. Un intérêt annuel calculé au prix moyen du marché des capitaux sur le solde des investissements à amortir sera versé aux Services industriels par la Bourse communale.

2. SERVICE DES TRAVAUX

Travaux de mise en régime séparatif de la rue du Bourg et de la rue du Château

2.1 TRAVAUX

Depuis 1989, la Commune de Lutry a poursuivi la mise en régime séparatif des canalisations eaux usées et eaux claires. L'équipement de la totalité des zones constructibles, à l'exception de la vieille ville de Lutry, est terminé.

Dans les années 80, les rues du bourg ont été ouvertes par les Services industriels. A cette occasion, toutes les canalisations, qui étaient pour la plupart constituées de coulisses en pierre, ont été remplacées par des conduites unitaires en PVC. Conjointement à ces travaux, les rues et les places ont été pavées.

Depuis plusieurs années, de nouveaux équipements pour les Services industriels, telle que la réintroduction du gaz, sont en cours. Cette opportunité amène le Service des travaux à prévoir la séparation des eaux claires des eaux usées de la vieille ville.

Afin d'améliorer le fonctionnement de notre Step, nous projetons la mise en séparatif des rues Friporte et Verdaine, ainsi que l'Est de la Grand-Rue depuis la rue Verdaine.

Une nouvelle canalisation pour les eaux claires d'un Ø 250 en PVC sera réalisée parallèlement à la canalisation existante. Il est prévu de reprendre les grilles de routes et les descentes de toits.

2.2. FINANCEMENT

Ce crédit d'investissement fera l'objet d'une demande auprès du Conseil communal dans le cadre de l'enveloppe budgétaire 2009 (EBORD/2009). Cette dernière, d'un montant global de Fr. 450'000.- ces dernières années, sera portée à Fr. 750'000.- dont Fr. 600'000.- seront affectés à ces travaux.

Toutefois, en fonction du commencement des travaux qui devrait se situer en octobre 2008, des coûts devront être supportés par l'enveloppe budgétaire 2008 (EBORD2008) et, le cas échéant, par un crédit supplémentaire (CS2008) qui pourrait être sollicité début 2009.

Pour rappel, le financement de ces travaux sera assuré par la trésorerie communale et amorti comme suit :

- Pour Fr. 120'000.- (20%), par un prélèvement sur le fonds de réserves pour « investissements futurs » en ce qui concerne la partie relative aux eaux claires des routes.
- Pour Fr. 480'000.- (80%), en fonction du résultat des encaissements des taxes uniques de contribution de raccordement des eaux usées et de la possibilité annuelle d'amortissement des travaux en cours pour les eaux usées et les eaux claires des bâtiments.

Par conséquent, compte tenu de la méthode de financement et d'amortissement choisie, aucune charge financière n'affectera les charges de fonctionnement de l'exercice en cours, ni celles des exercices suivants.

Vu ce qui précède, ces travaux sont mentionnés dans le préavis à titre indicatif.

3. CONCLUSION

Fondés sur ce qui précède, nous vous proposons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre les décisions suivantes :

Le Conseil communal de Lutry

vu le préavis municipal n° 1137/2008

où le rapport de la Commission désignée pour examiner cet objet

décide

- 1 d'autoriser la Municipalité à entreprendre les travaux des Services industriels pour l'extension du réseau de gaz naturel et l'amélioration des réseaux d'eau et d'électricité à la Grand-Rue, à la Rue Verdaine et à Friporte
- 2 d'accorder à la Municipalité les crédits nécessaires aux travaux des Services industriels, soit la somme de Fr.1'523'920.- se répartissant comme suit :

Fr. 613'150.- pour le service du gaz
Fr. 744'220.- pour le service des eaux
Fr. 128'200.- pour le service de l'électricité
Fr. 38'350.- pour l'éclairage public
- 3 d'admettre les modes de financement proposés pour les dépenses de chaque service des Services industriels

AU NOM DE LA MUNICIPALITE DE LUTRY
Le Syndic Le Secrétaire

W. BLONDEL

D. GALLEY

Adopté en séance de Municipalité du 25 août 2008

Conseillers municipaux délégués : M. W. Blondel, Syndic
Mme Aude Savoy, Municipale

Annexes : ment.